



## >> L'expertise du secteur

- > Vous dialoguez avec des spécialistes du financement des associations qui s'appuient sur des représentants de la FNOGEC dans le processus de décision
- > Des formalités réduites au minimum et une décision rapide par rapport aux garanties habituellement demandées par les banques ou les collectivités locales : le prêt est ainsi débloqué plus rapidement

## >> La neutralité bancaire

Etablissement indépendant SOGAMA garantit tous les réseaux bancaires sans exclusive, en proposant une solution de partage de risque pour la banque et en facilitant la mise en place du crédit

## >> Un coût d'intervention adapté

- > Modulé selon la qualité du dossier
- > Lissé sur la durée du prêt
- > Absence de pénalité de remboursement anticipé



## >> GARANTIE DE CRÉDIT D'INVESTISSEMENT

Rénovation, mise aux normes, construction...

Durée : 2 à 25 ans

Montant cautionné : **20.000 à 4.700.000 €**

Tarif : Cotisation de solidarité restituable en fin du crédit (1,50% du montant garanti mobilisé)

Commission annuelle sur encours garanti : **0,40%**<sup>(\*)</sup>

*Exemple : Travaux d'agrandissement et de rénovation d'une école primaire. Garantie à 20% d'un prêt de 550 000 € sur 20 ans en complément de la caution à 50% de la commune.*

## >> GARANTIE DE REMBOURSEMENT DE SUBVENTION DE COLLECTIVITÉ

Lorsque celle-ci n'est pas ou plus utilisée conformément à son objet

Durée : jusqu'à 25 ans

Montant cautionné : Jusqu'à **1.000.000 €**

Tarif : Cotisation de solidarité restituable en fin du crédit (0,80% du montant garanti mobilisé)

Commission annuelle : **0,35%** de la part non amortie de la subvention

*Exemple : Garantie financière à 100% d'une subvention amortissable d'un conseil départemental de 343 000 € sur 23 ans pour des travaux de restructuration et d'extension des bâtiments d'un collège.*

## >> GARANTIE RELAIS

Dans l'attente d'une caution de collectivité locale

Durée : 2 ans

Tarif identique à la garantie de crédit d'investissement

## >> SUBSTITUTION DE GARANTIE D'UN CRÉDIT EN COURS

Caution d'association propriétaire, nantissement...